



«L'argument de la menace est aberrant»

ARMES À DOMICILE Le Conseil fédéral s'est prononcé mardi pour le maintien de l'arme d'ordonnance à la maison. Pour des raisons plus «émotionnelles» que militaires, juge le radical Pierre Maudet, capitaine à l'armée

NATHALIE DUCOMMUN
06 septembre 2006

Ni le drame de l'affaire Rey-Bellet, ni les chiffres alarmants, publiés par l'Université de Zurich - un suicide sur deux par jour commis en moyenne en Suisse avec une arme militaire - , n'ont convaincu la commission de politique de sécurité et le Conseil fédéral d'une interdiction. Reste au Conseil national d'en débattre le 27 septembre prochain lors de la session parlementaire à Flims. Mais, si l'on en croit le capitaine Maudet, partisan de l'interdiction, la bataille a peu de chance d'être remportée.

Sur le web

- » [Armée XXI](#)
- » [Université de Zurich](#)

Pourquoi une interdiction de l'arme à domicile a-t-elle peu de chance d'aboutir en Suisse?

Parce que c'est une question qui, comme toutes celles liées à l'armée, relève du mythe suisse, de l'image de Guillaume Tell. Si vous enlevez aux Schwytzsois leur arme de bon soldat, ils ne le supporteront pas! Mais de manière plus générale, dans tout le pays, une interdiction de l'arme à la maison par le Conseil fédéral serait interprétée comme un signe de méfiance, une absence de confiance vis-à-vis des militaires et des citoyens.

Les adversaires d'une interdiction au sein de la commission invoquent, eux, la nécessité de réactions rapides en cas de menace...

L'argument militaire est aberrant. D'abord parce que depuis la réforme d'Armée XXI, le concept de mobilisation n'existe plus. Je doute qu'un seul gradé de l'armée soutienne cet argument-là. Par ailleurs, c'est le serpent qui se mord la queue! D'un côté, on nous dit: comme le soldat a une arme à la maison, il faut qu'il sache l'utiliser, donc que les tirs soient obligatoires. Et de l'autre: comme les tirs sont obligatoires, l'arme doit être à portée de main et donc conservée à la maison.

A quel point le lobby des tireurs influence-t-il la décision politique en matières d'armes?

Les sociétés de tirs ont beaucoup de poids en Suisse, c'est une réalité. Et il ne faut pas oublier que l'une des figures de proue des tireurs a été, jusqu'à peu, le propre frère de Samuel Schmid.

Il y a donc peu d'espoir pour ceux qui ont récemment soutenu une interdiction, comme Amnesty International ou de nombreux criminologues, psychiatres et psychologues?

Ce n'est pas près de bouger. Et je le regrette infiniment parce qu'au moment d'Armée XXI, une réforme sur cette question aurait été possible.

© Le Matin Online

